

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 10

Artikel: Le vilain jeu des prénoms
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

souvenirs. A Chesalles, on parle des croyances d'autrefois : « Bercer un berceau vide occasionne des maux de ventre à l'enfant à qui sert le berceau. »

Très gaies sont les « cassées » de noix. Et combien d'idylles ne sont-elles pas nées autour de la longue table où sont assis jeunes et vieux.

Il faudrait aussi parler des veillées où l'on enfila le tabac, des « ressats », des « ribottes » ou des « branle-menton ».

Pâques est la fête des œufs. Les enfants roulent les œufs teints. Payerne a remis en honneur la course des garçons bouchers, celle dont Louis Monnet donnait une si jolie description dans le *Conteur vaudois*.

De nombreux usages ont disparu, ainsi ce « satamo ». « Il n'est pas de fétiche plus cruel, écrivait le pasteur Samson Vuilleumier, de Chesalles, dans toute l'Inde. C'est un dieu qui exige des familles dans le deuil qu'elles fassent, le jour des funérailles, un festin aussi somptueux que possible et pour autant de convives qu'en peut contenir la maison du mort. »

A Corcelles se pratiquait le « Tire-Bernard » ou « Bernaye ». Les enfants se massaient devant la demeure du défunt et criaient « Tire-Bernard ». Les héritiers se faisaient un devoir de lancer aux gosses des poignées de noix, de fruits secs ou encore quelque menue monnaie.

En Suisse, le tir est roi. Il n'est pas de village qui n'ait son abbaye. La Milice bourgeoise de Grandcour, qui date de 1381, est la plus ancienne du canton de Vaud. La milice conserve encore le droit qui lui avait été reconnu à l'origine, de vendre son vin pendant les trois jours de la fête annuelle. Elle possède à côté de l'Auberge communale une cave pouvant contenir plus de cent personnes et sur les murs de laquelle on peut lire les noms des « banderets » qui se sont succédé au cours des siècles. La Noble Société des Tireurs à la cible de Payerne, dont M. A. Burmeister a raconté l'histoire, a son tirage avec les poulets rôtis.

Voici la description d'un cortège d'il y a cent ans.

A la tête du cortège marchaient quatre sapeurs en bonnet à poil, tablier blanc, hache brillante sur l'épaule, tenue avec grâce par une main gantée de frais ; puis venaient les tambours, suivis de quatre marqueurs. Ceux-ci attiraient surtout les gamins par leur costume éclatant et excentrique. Le grand chapeau mou, à large bord, retroussé d'un côté, leur donnait

un air crâne ; l'habit et le pantalon d'un rouge vif mettait toute leur personne en relief. Ces braves étaient chargés d'engins divers ; ils portaient sur l'épaule gauche une cible en bois pareille à un grand « foncet » à gâteau et, dans la main droite, une « zingue » toute neuve.

La Société de Jeunesse de Lucens conserve précieusement une coupe offerte en 1593 aux garçons par le bailli « en reconnaissance de leur bonne conduite envers lui ». A Villarzel, on se contente de raconter l'anecdote de la « dime du paysan » qui apporta au bailli bernois son dixième enfant.

Payerne s'honorait d'un ancien usage « fondé sur la considération que l'on a pour l'état militaire et pour la religion », les semesses ou vins offerts aux « Ministres du culte, les jours de classe et aux Militaires les jours de revue ».

Elles s'en vont, les unes après les autres, ces coutumes d'autrefois, emportant avec elles un peu du caractère original des mœurs villageoises. Et, avec la nostalgie du « bel autrefois », on répète sans le vouloir :

« Toutes ces choses sont passées

Comme l'ombre et comme le vent ! »

J.-P. Chuard.

• • •

Le vilain jeu des prénoms.

Deux amis se rencontrent en St-François :

— Je vais me marier, dit l'un.

— Ah ! et contre qui ?

— Une femme charmante et qui de plus se prénomme Diane.

— Malheureux !

— Et pourquoi ?

— Parce que ce sera, pour toi, tous les jours la... Diane au saut du lit.

Orfèvrerie
Cristallerie
Steiger & C^{IE}
M. LAUSANNE Porcelaines
Objets d'art

4, Rue Saint-François, Lausanne